

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 mars 2020

PLFR 2020 - (N° 2758)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 97

présenté par
M. Dirx et M. Damaisin

AVANT L'ARTICLE 2**Mission « Plan d'urgence face à la crise sanitaire »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	Autorisations d'engagement suppl. ouvertes	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement suppl. ouverts	Crédits de paiement annulés
Prise en charge du dispositif exceptionnel de chômage partiel à la suite de la crise sanitaire	0	200 000	0	200 000
Fonds de solidarité pour les entreprises à la suite de la crise sanitaire	0	0	0	0
Soutien aux personnels soignants touchés par le Covid-19 - personnels carencés (ligne nouvelle)	200 000	0	200 000	0
TOTAUX	200 000	200 000	200 000	200 000
SOLDE	0		0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de créer un fonds de soutien/aide qui viendra compenser financièrement les agents publics soignants de l'ensemble des fonctions publiques et assimilés (professionnels de santé soignants tels les médecins de tous statuts comme les pharmaciens, militaires). Les fonds ainsi débloqués doivent venir compenser totalement ou en partie l'impact pour eux du jour de carence généralisé en loi de finances pour 2018.

La nécessaire lutte de l'absentéisme en temps normal doit laisser la place, en période de crise et de guerre faite à une menace pandémique à des outils encore plus efficaces et l'on doit soutenir totalement ceux qui incarnent le service public au plus près de nos concitoyens, dans tous nos territoires.